

**CEREMONIE D'OUVERTURE DU SEMINAIRE DE FORMATION DES
DIRECTEURS CENTRAUX SUR LES FONDAMENTAUX, LES OUTILS ET
LA CULTURE DU CONTROLE INTERNE**

24 au 25 Mai 2023, à l'hôtel Belle côte

**ALLOCUTION D'OUVERTURE DE
MONSIEUR L'INSPECTEUR GENERAL DES FINANCES**

- Monsieur le Conseiller du Directeur Général de l'Economie et de la Coopération ;
- Monsieur le Chef du Secrétariat permanent du CONAFIP ;
- Mesdames et Messieurs les Directeurs Centraux ;
- Mesdames et Messieurs les membres du comité de suivi de l'implémentation du contrôle et l'audit interne du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) et du Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat (MBPE)
- Monsieur le formateur ;
- Monsieur le Représentant de l'Institut de l'Audit Interne Côte d'Ivoire ;
- Mesdames et Messieurs, en vos rangs, grades et qualités ;
- Chers amis de la presse ;

Je voudrais vous souhaiter la cordiale bienvenue à cet important séminaire **des Directeurs centraux du MEF et du MBPE sur les fondamentaux, les outils et la culture du contrôle interne.**

Ce séminaire de formation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'actions 2023 du Schéma Directeur de la

Réforme des Finances Publiques de la période 2022–2024, Stratégie nationale triennale, dont s'est dotée le Gouvernement ivoirien à partir de 2014, en vue d'améliorer la performance de la gestion des finances publiques.

Comme vous le savez, le Schéma Directeur de la Réforme des Finances Publiques 2022-2024, est bâti autour de cinq axes stratégiques dont le cinquième dénommé : « **Renforcement du contrôle, de l'audit et de l'évaluation de la gestion des finances publiques** » vise à systématiser à fin 2024, le contrôle et l'audit internes, ainsi que l'évaluation des politiques et programmes publics au sein de l'Administration.

A cet effet, un calendrier de mise en œuvre de cet axe a été adopté par le Comité National de coordination et de suivi de la mise en œuvre du Schéma Directeur de la Réforme des Finances Publiques en abrégé CONAFIP. Au terme de ce calendrier,

- l'année 2022 a été consacrée à la mise en place du cadre institutionnel du contrôle et de l'audit internes ;
- l'année courante 2023, porte sur la professionnalisation des acteurs et des services de contrôle et d'audit internes ;
- l'année 2024, portera sur la pratique du contrôle et de l'audit internes.

Au titre des diligences accomplies, les services de contrôle et d'inspection du Ministère du Budget et du Portefeuille de l'État (MBPE), et du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) ont procédé en 2022 à la relecture du cadre de référence de contrôle interne des deux Ministères, ainsi qu'à l'auto-évaluation de la mise en œuvre du COSO 2013 dans leurs structures.

Au titre de l'année en cours, il est prévu une série d'activités de renforcement de capacités et de partage d'expérience avec l'appui de différents experts.

C'est dans ce cadre que s'inscrit le présent séminaire sur les fondamentaux, les outils et la culture du contrôle interne qui vise, entre autres, à appréhender et à mettre en œuvre des dispositifs de contrôle interne efficaces et proportionnés aux risques de vos Directions Générales.

Mesdames et Messieurs les Directeurs,

Il faut rappeler que d'ores et déjà, de nombreuses initiatives ont été prises dans le cadre de l'implémentation du contrôle et d'audit internes dans nos deux Ministères, notamment :

- la création de Département de contrôle et d'audit internes au sein de vos Directions Générales ;
- la sensibilisation du top management en 2018 de nos deux ministères c'est-à-dire les deux Ministres, leurs conseillers, les Directeurs Généraux et les Inspecteurs Généraux ;

- l'adoption en 2018 du cadre de référence du contrôle interne et de gestion des risques ;
- la relecture et l'autoévaluation du cadre de référence du contrôle interne et de gestion des risques en 2022.

La présente rencontre est en réalité une nouvelle occasion de partage d'expériences, en vue d'adopter une stratégie optimale et harmonisée de mise en œuvre du contrôle interne dans nos Directions Générales.

A ce titre, au cours de notre atelier, nous partagerons la communication de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique sur son expérience de mise en œuvre du contrôle interne et la communication de la Direction Générale des Douanes sur l'implémentation du cadre de référence COSO 2013.

Ces différentes présentations suivies d'échanges devraient nous permettre d'être au même niveau d'information sur l'état des lieux de la mise en œuvre du contrôle interne au sein de nos deux Ministères, d'une part, et d'autre part, de nous approprier les futures étapes et les défis à relever.

Mesdames et Messieurs les Directeurs, vos rôles et responsabilités dans le processus d'implémentation du contrôle interne, sont très déterminants.

En tant que gestionnaire, vous serez entre autres chargés :

- de communiquer sur l'importance du système de contrôle interne et de maîtrise des risques dans vos services respectifs ;
- d'encadrer les services sous vos responsabilités à identifier, à analyser, à évaluer et à traiter les risques ;
- de rendre compte, chacun à sa hiérarchie de la mise en œuvre du système de contrôle interne et de la gestion des risques de vos activités ;
- de suivre la mise à jour du référentiel de contrôle interne et de gestion des risques, de la cartographie des risques et des plans d'actions de mitigation des risques de vos processus ;
- d'effectuer des évaluations permanentes et des auto - évaluations de la mise en œuvre du système de contrôle interne.

Au regard de l'importance de vos rôles et responsabilités, je vous exhorte à vous impliquer davantage dans ces échanges afin de vous approprier les concepts, les outils et les méthodes qui vous permettront de jouer efficacement votre partition dans la mise en œuvre du contrôle interne au sein de votre Direction Générale à partir de 2024.

Pour ma part, je souhaite que vos travaux soient empreints d'échanges fructueux afin de satisfaire vos attentes.

L'occasion est bonne pour vous renouveler mes remerciements à chacun de vous d'avoir accepté de prendre part à ces travaux au nom de vos services respectifs en dépit de vos différentes contraintes.

Sur ce, je déclare ouvert le séminaire de formation des gestionnaires du MEF et du MBPE sur les fondamentaux, les outils et la culture du contrôle interne.

Je vous remercie de votre attention